



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Comité  
d'histoire**

*des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports*

**Assemblée plénière du comité d'histoire des ministères chargés de la  
jeunesse et des sports**

**16 novembre 2020**

**Rapport moral de la présidente**

Mesdames, messieurs les membres des trois collèges du comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports, je suis très heureuse de vous accueillir aujourd'hui à l'assemblée plénière du comité d'histoire, même si, je vous l'accorde, l'accueil à distance ne revêt pas, quoiqu'on dise, la chaleur et la convivialité d'un accueil physique.

Je remercie particulièrement les membres du collège institutionnel, qui, malgré leurs charges de travail en cette période complexe, ont bien voulu réserver un temps pour le comité d'histoire.

Je suis également très reconnaissante envers les membres du collège scientifique et du collège des personnalités qualifiées, qui manifestent un engagement réel qui porte le comité.

Pour le rapport moral, je vais évoquer, successivement les éléments de contexte qui ont marqué et guidé les actions du comité.

**●La crise sanitaire**

Le comité d'histoire, comme toute activité sociale, ne fait pas exception et connaît les contraintes que cette pandémie engendre pour tous. Le comité, lui aussi, a dû restreindre ses activités.

Le premier effet se porta sur le séminaire du 19 mars 2020, dédié à l'histoire des instructeurs de jeunesse, qui a dû être annulé. Ce fut une vraie déception, évidemment, mais je dois souligner que les travaux préparatoires avaient été tellement denses, tellement professionnels, d'une telle qualité, que pour toutes les personnes impliquées dans ce projet, en commençant par les intervenants, ce fut un « crève-cœur »

Et nous le savons tous, cette situation perdurera encore pendant quelques mois.

Il convenait donc que le comité poursuive son activité.

Concernant ce séminaire, reporté *sine die* pour l'heure, il demeure dans nos projets et le comité tient à constituer, avec le programme qui avait été conçu, un document numérique, audio-visuel qui puisse, par prudence, constituer une archive accessible et protégée.

- ***des mandats arrivés à leur terme : modification de la composition***

Vous avez noté également que le terme des mandats de trois ans des membres des collèges arrivant à échéance, il fallait envisager la modification de la composition des collèges, d'autant que certains des membres avaient fait part de leur manque de disponibilité pour poursuivre une participation satisfaisante.

Nous avons donc, avec le bureau, le conseil scientifique, travaillé sur ces sujets, en accord avec les personnes concernées, avec des perspectives de travail pour être en mesure de vous proposer, aujourd'hui, des changements qui donneront lieu à de nouveaux arrêtés de composition.

- ***Le départ de Marianne LASSUS à la suite d'un choix personnel de réorientation professionnelle***

Je voudrais, à ce stade souligner que ce travail s'est trouvé plus que nécessaire dans la mesure où une personnalité de notre comité, qui faisait partie des membres fondateurs, Marianne LASSUS, nous a fait part au printemps dernier, qu'elle prenait une nouvelle voie professionnelle et qu'elle ne pourrait plus rester vice-présidente active du comité.

Après la déception, et même la tristesse du bureau à l'annonce de cette décision, il fallait réagir et se réorganiser. C'est ce que nous avons fait, en partie en collaboration avec Marianne Lassus d'ailleurs.

- ***Le transfert du champ jeunesse et sports au ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports***

Autre élément nouveau qui constitue aussi un changement non neutre, c'est la décision du gouvernement de transférer les services et les personnels de la jeunesse et des sports vers le ministère de l'Éducation nationale, auquel, depuis de dernier remaniement ministériel, s'est adjoint le périmètre de la jeunesse et des sports.

Cette décision modifie profondément le paysage administratif, y compris celui du CHMJS, puisque les fonctions support du champ jeunesse et sport, confiées depuis 2010 au secrétariat général des affaires sociales, depuis la RGPP, vont, elles aussi revenir au secrétariat général de l'Éducation nationale.

J'ajoute que l'inspection générale de la jeunesse et des sports, qui assure la présidence depuis la création du comité, elle aussi a mué puisqu'elle est intégrée au sein de l'inspection générale de l'Éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR).

Nous réaborderons ce point un plus loin dans l'ordre du jour, mais je souligne d'ores et déjà que ces changements vont avoir un effet direct sur la composition du collège institutionnel : le SGMEN aura un siège en lieu et place du SGMAS, la cheffe de l'IGÉSR, Caroline Pascal, remplacera le chef du service de l'IGJS, Hervé Canneva ; de même le chef de service des archives du SGMEN, remplacera Anne Lambert, son homologue au SGMAS, qui a beaucoup aidé le comité dans ses travaux d'archivage de témoignages oraux (instructeurs et CEPJ).

***Un comité qui poursuit son activité et continue à faire des projets.***

Voilà, mesdames et messieurs, les points saillants que je voulais souligner dans ce rapport moral pour que vous constatiez que, malgré ce contexte imprégné d'instabilité, le CHMJS, modeste comité, a tenu à poursuivre son activité pour, d'une part résister à la covid et prendre des mesures pour renforcer encore ses collègues, puis adapter son fonctionnement au nouveau cadre institutionnel.

Ayant été renouvelée pour un mandat de 3 ans à la présidence du comité d'histoire, par un arrêté du 27 décembre 2019 sur la proposition de la cheffe du service de l'IGÉSR - et je la remercie de sa confiance - je suis particulièrement motivée pour porter les projets du comité.

Avant de conclure, je tiens à remercier les membres du bureau - élargi souvent - qui, malgré les contraintes, étaient présents pour des réunions par téléphone, en visio-conférences, quelquefois en « présentiel » pour faire avancer les dossiers ou contribuer à des séminaires avec des interventions de grande qualité. Je tiens à remercier, très sincèrement, en ce domaine, Marianne Lassus, Laurent Besse, Julien Fuchs, Patrick Clastres, Jean-Paul Callède, Carine Énard, Marie-Ange Rauch, Claude Boli et les membres fondateurs, toujours présents tels que Denise Barriolade, Pierre François, Michel Chauveau mais aussi Fabrice Landry, Arnaud Loustalot, très impliqués dans la réalisation du séminaires « instructeurs ».

Je n'oublie pas non plus tous les membres du collège des personnalités qualifiées, qui, souvent ont contribué à la rédaction de fiches repères, ont représenté le comité dans des instances proches ou des colloques.

Le comité d'histoire a la volonté de poursuivre ses objectifs.

**Je passerai ensuite directement au rapport d'activités.**

## Rapport général d'activités

Ce rapport balaira les trois années qui viennent de s'écouler, période au cours de laquelle le comité s'est projeté sur des axes que je vais rappeler et pour lesquels j'indiquerai leur état de réalisation.

### **1. Créer un conseil scientifique**

Ce conseil a été créé dès 2017, et il a, avec le concours de Marianne Lassus, cheffe de file, un réel investissement de plusieurs de ses membres, en fonction de leur disponibilité au regard de leurs charges universitaires.

### **2. Rechercher des étudiants chercheurs intéressés par des travaux universitaires sur des thématiques, des périodes, des personnalités qui ont marqué l'histoire des politiques publiques des ministères de la jeunesse et des sports**

Arrimé à l'objectif de création d'un conseil scientifique composé d'historiens ou de sociologues universitaires, donc en contact avec des étudiants, la recherche de projet d'études suivis par des membres du comité reste à consolider, même si, sur proposition de Pierre François, membre fondateur, le comité a pu accompagner une jeune étudiante qui a travaillé sur les instructeurs d'art dramatique et a été associée à deux évènements du comité d'histoire : le cinquantenaire du CIDJ et le séminaire – reporté - sur l'histoire des instructeurs JEP avec des échos dans la lettre du comité.

En revanche, l'initiative portée par les Archives nationales d'organiser des ateliers avec des universitaires destinés à informer des étudiants en recherche de thèmes de master ou de doctorat, à laquelle le CHMJS a contribué n'a, faute de public, pas donné les résultats escomptés sur le champ du comité.

Ce point demandera à être retravaillé.

### **3. Améliorer la communication du comité.**

Sur ce sujet, je ne vais pas développer, puisque Michel Chauveau, responsable de la publication de la lettre du comité et de la communication, vous présentera un bilan plus précis. Je me limiterai à dire que le comité, bien que modeste, dispose d'une lettre diffusée périodiquement, et que les destinataires sont plutôt satisfaits.

#### **4. Publier des travaux historiques réalisés par des membres du comité ou des actes de colloques ou séminaires.**

Le comité, durant ces trois dernières années a pu, comme vous le savez, publier :

- La thèse de Marianne Lassus en 2017, bien qu'elle ait été soutenue en novembre 2009, et qui a donné lieu à une présentation à l'INSEP en présence de Marc-Olivier Baruch, spécialiste de l'histoire de l'administration et particulièrement de la période de l'Occupation. Ce travail constitue, à n'en pas douter, un socle solide de l'histoire de ces ministères, ainsi que le souligne Patrick Clastres, qui a rédigé la préface de l'ouvrage édité.
- L'ouvrage collectif commandé par Marie George Buffet en 2000, portant sur l'EPS pendant l'occupation, et qui avait été coordonné par Jean-Pierre Azéma. La publication a également été suivie par une présentation de l'ouvrage par Marianne Lassus et Jean-Paul Callède en présence de Jean Pierre Azéma à l'auditorium des affaires sociales en juillet 2018.
- L'ouvrage de Julien Fuchs, en juillet 2020, qui aborde le sujet des colonies de vacances et du rôle de l'État, pendant la 4<sup>e</sup> République.
- Les actes des « Consultations de la jeunesse » de 2015, dont la rédaction a été assurée par différents contributeurs, avec plusieurs membres du comité, sous la coordination de Laurent Besse et dont vous serez destinataires. Je souligne, à ce sujet, la ténacité de Laurent Besse, de Pierre François, de Denise Barriolade et de François Boddaert, secrétaire général, pour finaliser le travail.

#### **5. Constituer un fond de repères historiques sur les structures, les politiques, les métiers du champ jeunesse et sports, accessibles facilement**

Envisagée depuis 2017, la rédaction de fiches synthétique sur des points de politiques ministérielles, ou sur des services, des établissements ou encore des agents, des corps de fonctionnaires, a été concrétisée. Plusieurs contributeurs ont ainsi alimenté cette « banque de données », certes encore perfectible, mais vivante grâce au travail permanent de Michel Chauveau sur ce sujet qui pourra vous indiquer les thèmes déjà abordés et postés sur le site internet du comité.

Merci aux contributeurs

#### **6. Faire aboutir le travail de recueils d'entretiens d'instructeurs ou de conseillers de jeunesse commencé en 2014 et faire connaître le travail de ces agents développeurs de politiques culturelles.**

Le comité d'histoire a, sur ce dossier, concrétisé une méthode et un contenu et retenu le principe de concevoir deux séminaires, l'un consacré à la première période correspondant à la création du corps d'instructeurs par Jean Guéhenno en 1944, l'autre portant sur la période correspondant à « l'après création » du corps de conseillers d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ) en 1985.

Le premier volet, conçu dans ses moindres détails, je l'ai développé plus avant, a dû être reporté pour motif de pandémie, mais reste « à faire » ; le second, esquissé dans sa forme, devra être finalisé.

**7. Poursuivre la mise en place de séminaires ou de journées d'études, principe que le comité a toujours poursuivi depuis sa création pour faire connaître des pans de l'action publique de ces ministères.**

En ce domaine, hormis les temps forts liés aux publications, qui ont été cités plus haut, le comité a pu, en novembre 2019, organiser, en collaboration avec le comité pour l'histoire du corps préfectoral, un séminaire de deux jours à Lyon dont le thème était « Le préfet et le sport ». Le référent scientifique était Patrick Clastres. Marianne Lassus, Jean-Paul Callède y ont contribué ainsi que d'autres historiens proposés par Patrick Clastres et le référent scientifique du comité pour l'histoire du corps préfectoral, présidé par Marc Olivier Baruch. Les deux journées, ouvertes par le préfet de Région ont aussi permis des interventions des Archives nationales, de l'INA et de la direction régionale de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ces deux journées ont été très riches. Les actes sont en cours de réalisation en partenariat avec le comité pour l'histoire du corps préfectoral.

**8. Construire un partenariat avec les Archives nationales mais aussi avec d'autres comités d'histoire ainsi qu'avec des structures impliquées dans les domaines de la jeunesse, du sport, de l'éducation populaire, de l'éducation ou de la culture.**

Enfin, sans oublier l'appui technique de Madame Lambert, cheffe du service des archives des ministères sociaux, qui a, notamment apporté son expertise technique pour le dépôt aux archives, des entretiens oraux des instructeurs recueillis, je soulignerai la qualité des relations tissées avec les Archives nationales et notamment avec Clothilde Rouiller et son équipe.

Je citerai particulièrement le travail sur « l'éducation populaire », mené en 2019 par les Archives nationales, en relation avec le FONJEP, la BnF, les universités Paris 8, Paris-Nanterre et Tours, mais auquel le comité d'histoire a également été présent dans les différents temps thématiques forts qui constituaient ce programme.

En conclusion, le chemin tracé a été suivi ; reste à le consolider et à lui adjoindre, certainement, quelques nouvelles pistes avec le concours de tous. Je vous en remercie

Je vais maintenant passer la parole à François Boddaert, secrétaire général du comité, mis à disposition du CHMJS, à mi-temps, par le secrétariat général des ministères sociaux, jusqu'au

1<sup>er</sup> janvier 2021, date à laquelle, les fonctions supports seront transférées à l'Éducation nationale. Il va faire un point sur le budget du comité.

J'en profite pour le remercier très chaleureusement pour le travail qu'il a conduit au sein du comité et particulièrement au bureau où, avec professionnalisme, détermination, il a suivi les affaires budgétaires, contracté des conventions, suivi les éditeurs lors des publications, veillé aux remboursements des frais engagés par les membres lors de déplacements, rencontré des partenaires, assuré la diffusion des courriers, des informations, organisé les réunions et séminaires.

Un grand merci François.

**Martine GUSTIN-FALL**

%%%%%%%%

<b>Conseillers techniques et pédagogiques</b>
---

- **Collecte d'entretiens**

Depuis l'assemblée plénière du 19 mars 2019, deux périodes sont à distinguer en raison des mesures de confinement. Ont été réalisés : 19 entretiens en 2019 et 7 en 2020. Deux interviews envisagées à Nice à l'automne ont été remises, qu'il conviendra de reprogrammer s'agissant de CTP (théâtre et arts plastiques) de la 1<sup>ère</sup> génération.

Après bien des recherches, un CTP arts plastiques, Jean-Bertrand Sire, de cette même génération et ayant exercé à l'INEP, a été « localisé » en Ardèche et son épouse procède au recueil de son parcours en ce moment.

Le 1<sup>er</sup> versement aux Archives, de 62 entretiens, a été effectué le 2 juillet 2018 : tous les indexages et fiches d'identification sont établis, le transfert sur support durable des enregistrements a été réalisé et ceux-ci seront très prochainement accessibles.

Le 2<sup>ème</sup> versement, empêché jusqu'ici par le confinement, comporte 58 entretiens, tous indexés, mais des fiches d'identification restent à rédiger.

Enfin un 3<sup>ème</sup> versement pourrait intervenir au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 : il concerne à ce jour 55 entretiens (dont 10 non indexés) et pour lesquels toutes les fiches d'identification restent à établir.

Nous disposons donc à ce jour de 175 entretiens, 3 d'instructeurs, de CTP, majoritairement, mais aussi de quelques AJEP aux parcours éclairants sur l'évolution des politiques de jeunesse et d'éducation populaire. Quelques personnalités « autres » figurent comme Raymond Labourie, Raymond Lachat, Henri Hutin pour évoquer l'INEP, Vincent Picheral, inspecteur... mais aussi Robin Renucci et Marcel Bozonnet pour qui les stages de réalisation ont été déterminants pour leur carrière.

Si le ralentissement dans la collecte est à noter, il faut également signaler que quelques CTP n'ont pu être localisés ou bien qu'il n'a pas été possible de trouver un collecteur à proximité. C'est très regrettable car il s'agit de personnes aux profils et parcours tout à fait significatifs. Espérons que 2021 permettra de finaliser ce projet qui a débuté à l'automne 2014 !

Ajoutons qu'il a fallu renoncer à faire procéder à l'indexage des derniers entretiens par la société Ubiquis faute de crédits. Des membres du comité ont donc assumé cette tâche. Par ailleurs, le volume des entretiens est très réduit maintenant.

- **Journée d'étude du 19 mars 2020**

Ce projet a naturellement demandé un travail de conception, de contacts, d'organisation assez conséquent, mobilisant plusieurs membres du comité. L'annulation a été une grande déception, autant pour l'équipe de préparation que pour les inscrits à cette journée.

Dans l'incertitude quant à une date de reprogrammation d'une plénière en 2021, et afin de « capitaliser » le travail préparatoire, l'enregistrement filmé de chacune des interventions prévues avait été organisé. Le service audio-visuel de l'INSEP a été sollicité mais, à cause du nouveau confinement survenu début novembre, une seule séquence a pu être réalisée (le 27/10 avec l'entretien de Jean-Pierre Daniel à Marseille). Les autres, programmées au cours de la 1<sup>ère</sup> quinzaine de novembre ont été annulées et devront être reportées. Il restera ensuite à définir, avec Laurent Besse, référent scientifique, le lieu de stockage de ce document, à assurer son accessibilité et les modes de diffusion de ces documents dès lors que nous en disposerons.

**Denise BARRIOLADE**

%%%%%



## **I - La « Lettre du CHMJS » et autres documents de communication**

### Rappel des objectifs :

La Lettre du CHMJS, créée fin 2015, est un **outil de communication régulier** transmis par courriel au réseau du CHMJS (actuellement, fichier d'environ 800 adresses ; chacun est invité à l'enrichir en indiquant au SG de nouveaux contacts potentiellement intéressés).

La Lettre porte sur l'actualité :

- Manifestations du CHMJS (récentes ou à venir)
- Manifestations des partenaires et autres : Rubrique AGENDA
- Publications récentes, thèses, etc.
- Focus sur les partenaires, des évènements importants, etc.
- Comptes-rendus de lecture, etc.

C'est un outil que doivent s'approprier davantage les membres du CHMJS, notamment ceux de son conseil scientifique :

- Pour informer sur leurs projets de colloques, conférences, etc.
- Pour informer sur leurs publications.

La Lettre du CHMJS est en soi une action au même titre que les autres (colloques, journées d'étude, publications...), qui contribue au positionnement du Comité dans son environnement ministériel, interministériel et institutionnel, par la régularité de sa diffusion.

### Quelques éléments statistiques :

- 35 Lettres depuis leur création, en septembre 2015 (moyenne : 7 par an, non compris quelques n° spéciaux).
- 10 Lettres depuis la dernière assemblée plénière (n° 26 à 35), 7 depuis septembre 2019, malgré la pandémie (qui a néanmoins réduit la fréquence des dernières Lettres).
- 3 documents spécifiques réalisés en 2017, dont 2 à actualiser en 2020 :
  - Présentation des membres du collège scientifique
  - Présentation des membres personnalités qualifiées

- Plaquette de présentation du CHMJS

À noter :

- Format volontairement réduit de la Lettre pour en faciliter la lecture (jamais plus de 8 pages ; toujours moins, 4 à 7, depuis juin 2019).
- Sommaire de la Lettre indiqué dans le message de transmission.
- Le téléchargement de la Lettre se fait par un accès au site (ce qui facilite sa consultation en permettant d'aller sur d'autres rubriques).
- Le calendrier prévisionnel de diffusion est régulièrement indiqué (pour l'information des contributeurs).

## II - Le site internet

Rappel des objectifs :

À la différence de la Lettre qui porte sur le présent, le passé récent et l'avenir à court terme, le site internet est un **outil de mémoire des missions, structures, personnels des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports, et des activités de son comité d'histoire.**

Le site a été créé en 2011 mais, du fait de son architecture initiale, il n'était que très peu consulté. Il a été profondément rénové fin 2017. Sa consultation a été notablement améliorée, du fait de sa nouvelle architecture et des documents qui ont été introduits (dont les annuaires historiques et les fiches « Repères historiques »). Il est intégré au site du ministère des Sports :

- Le CHMJS a la maîtrise complètes des données qui y figurent, et la capacité (presque) complète de les insérer.

Son cadre est simple et clair – Seulement cinq rubriques figurent en première page :

- Le Comité d'histoire (Composition – Histoire – Actualités et vie du Comité).
- Histoire des ministères (Missions & programmes ; Personnels (dont les annuaires historiques des ministres et principaux cadres) ; Statuts et fonctions ; Structures ; Textes de référence).
- Travaux du comités (En cours ; Réalisés).
- Repères historiques (nouvelle rubrique, *cf. infra*)
- Partenaires – Travaux extérieurs (rubrique un peu tombée en désuétude, les travaux extérieurs étant mentionnés dans la Lettre au fur et à mesure de leurs réalisations).

Les fiches « Repères historiques » (créées fin 2017, dans le contexte de la réforme du site, avec les annuaires historiques)

Objectifs :

- Donner, de manière factuelle et chronologiques, sur les différents aspects de la vie de ces ministères, des éléments **d'information de base**, avec des références administratives (accessibles par liens hypertexte, si possible) et, éventuellement bibliographiques, permettant à différents types de lecteurs (simples curieux, étudiants, nouveaux personnels, chercheurs, etc.), d'avoir quelques « repères » généraux, présentés de manière « historique ».
- Pour certains lecteurs, cette base peut être une « amorce » pour approfondir les sujets évoqués.
- Elles devraient constituer un peu le « B.A – BA » de la connaissance de l'histoire de ces ministères, et donc couvrir l'ensemble de ses aspects.

Elles sont apparemment consultées de plus en plus fréquemment, bien référencées par les moteurs de recherche sur internet, utilisées notamment dans la formation initiale des nouveaux personnels.

Nouveautés 2020 :

- Accès direct en première page, dans une rubrique dédiée, avec un classement alphabétique : « Repères historiques », comme demandé par la présidente du CHMJS (elles se retrouvent également dans la rubrique « Histoire des ministères », avec un classement thématique).
- 14 fiches en 2019, 7 annuaires ou listes nominatives et un recueil de textes de référence, classé de manière à la fois chronologique et thématique.
- 21 fiches en 2020 (7 nouvelles, 3 actualisées, 5 annuaires actualisés).
- 5 de ces 7 nouvelles fiches concernent les missions de nos ministères ; 2 les statuts de certains personnels. Elles ont été réalisées par des membres du collège scientifique, du collège des personnalités qualifiées et par des « personnes ressources », personnels actifs ou honoraires du ministère.
- L'effort est à saluer... et à poursuivre !

Projets en cours :

- Formations ; INSEP ; Services déconcentrés ; ENSA ; CREPS.

Idées (non exhaustives) pour l'avenir :

- Politiques d'équipement ; Lutte contre le dopage ; Médecine du sport ; Médecins inspecteurs départementaux et régionaux ; Sport-emploi ; Profession sport ; Information jeunesse ; CIDJ, CRIL et BIJ ; Envie d'agir ; Congés cadre-jeunesse ; Statut des AJEP, des CEPJ, etc.
- On cherche des volontaires, membres ou non des collèges du CHMJS, enseignants-chercheurs, personnes ressources du ministère (actifs ou honoraires), étudiants, etc.

#### « Préhistoire » du CHMJS

Comme le répète fréquemment à juste titre Pierre FRANÇOIS, « *Pas de comité d'histoire sans historiens* » et « *Pas de comité d'histoire sans publications* ».

Les publications (relatives à des colloques ou journées d'études organisées par le Comité) commencent à être systématique que depuis quelques années. La rénovation du site internet du CHMJS opérée il y a trois ans a permis d'insérer certains documents relatifs aux colloques et journées d'études organisés avant 2017 (à partir de 2004) et n'ayant pas fait l'objet de publications. Ce sont essentiellement les plaquettes de présentation de ces journées et colloques, avec, quelques rares fois, des copies de documents remis en séance.

Mais depuis 1997, des documents existent, ce qui correspond à ce qu'on pourrait appeler la « préhistoire » du CHMJS, créé formellement en 2007, dix ans plus tard. Un important travail de numérisation de documents relatifs à cette « préhistoire » a été entrepris, pour des documents devenus inaccessibles, ou de plus en plus difficilement accessibles (les trois « Cahiers d'Histoire » de l'INJEP, notamment).

22 documents « préhistoriques » ont été mis dans le site depuis juin 2020 ; environ une cinquantaine devrait l'être dans les mois qui viennent. Si l'on en retrouve d'autres (notamment des documents de séances des actions organisées entre 2004 et 2014) qui ne serait pas sur le site, elles peuvent être scannées et insérées.

**Michel CHAUVEAU**

%%%%%

%%%

%